

Nous vivons dans un pays plein de promesses. Les Canadiens ont déjà une longueur d'avance sur nous. Ils sont prêts à s'imposer des sacrifices et à collaborer pour réaliser ces promesses. De nouveau, je tiens à souligner que les syndiqués ne font pas exception à la règle. Ils sont prêts, eux aussi, à faire des sacrifices tant qu'ils n'auront pas lieu de croire que quelqu'un est épargné. Notre travail consiste à nous assurer qu'il n'y a aucune exception à la règle.

**M. Rose:** Comme Bell Canada.

**M. Regan:** Bell Canada est un bon exemple. Essayons de faire en sorte que Bell Canada ne parvienne pas à contourner les règles. Essayons de nous assurer que personne ne puisse le faire. Veillons à ce qu'il n'y ait aucune augmentation supérieure à 6 p. 100, à moins qu'elle ne soit absolument nécessaire.

**M. Rose:** Et les prix pétroliers?

**M. Regan:** Le député semble croire qu'il peut y avoir un problème. C'est une question sur laquelle le ministre doit se pencher. Nous sommes tous conscients que les engagements contractuels pris envers les gouvernements provinciaux risquent de poser un problème. Le député devrait cependant se rappeler, lorsqu'il parle de prix pétroliers, qu'ils sont encore inférieurs aux cours mondiaux. Il devrait également se souvenir que, par le biais du Programme énergétique national, nous subventionnons le prix de la majeure partie de notre pétrole au Canada et nous gardons le prix au-dessous de celui pratiqué sur les marchés mondiaux, grâce à des négociations avec les provinces productrices. Telle est la situation dans le secteur pétrolier.

Enfin, je voudrais dire qu'il est absolument vital que nous ne laissions pas un sentiment de pessimisme s'installer au Canada. Nous sommes sur le point de connaître une reprise grâce à ce programme—et quand je dis nous, je ne veux pas parler du gouvernement canadien, mais bien des Canadiens, grâce à la façon dont ils ont réagi à la limite des 6 et 5 p. 100. Ce sont les Canadiens, et non pas nous, qui font de ce programme un succès.

Nous reprenons du poil de la bête. Les choses bougent au Canada. Des perspectives commencent à s'ouvrir. Des projets sont mis en marche. Permettez-moi de prendre ma ville comme exemple. Nous pourrions choisir n'importe quelle région du pays et constater qu'il y existe des possibilités extraordinaires. Hier, nous avons vu des gens terriblement inquiets de la mutation de 35 ou 40 membres de la réserve navale d'Halifax à Québec. Au même moment, la même organisation, la marine, dépense—les députés n'ont qu'à venir s'en rendre compte par eux-mêmes s'ils visitent la région cet été—260 millions de dollars pour de nouvelles installations à Halifax, afin de se moderniser et de montrer une fois pour toutes que son quartier général est là pour y rester. Ces travaux vont ainsi créer plus de 3,500 années-hommes d'emploi.

● (1610)

Quand je parle d'optimisme, je trouve bizarre que personne ne trouve le moyen de le crier sur les toits chaque fois que de nouveaux emplois sont créés ou chaque fois que l'on décide d'investir dans un projet qui assurera la vitalité économique d'une région pendant longtemps. Les annonces comme celles-ci

#### *Restrictions salariales du secteur public—Loi*

ne semblent pas intéresser les médias. Aucun représentant de la presse ne s'est présenté à la Chambre des communes pour me parler de ces 3,500 années-hommes. Ils m'ont plutôt rapporté que 35 ou 40 personnes devront déménager.

Dans la grande ville de Halifax, à une centaine de verges de l'endroit où seront dépensés ces 260 millions, on trouve le chantier maritime auquel le gouvernement, de concert avec le gouvernement de la province, a accordé 43.9 millions pour bâtir une cale sèche qui créera 360 nouveaux emplois, dont la construction est déjà commencée. Bientôt, des emplois permanents seront créés et les travailleurs d'Halifax pourront radouber de nouveaux types de navires.

Ces projets m'enthousiasment. Nous venons de terminer et de mettre en service un dernier quai pour conteneurs, grâce encore une fois à l'aide fédérale. Nous avons aussi entrepris d'agrandir notre aéroport, ce qui est un signe de la prospérité de la région. Nous dépenserons 3 millions et demi de dollars pour améliorer les pistes et 4 millions pour aménager une nouvelle voie de circulation.

Je ne voudrais pas vous parler uniquement de Halifax, mais si je l'ai citée en exemple, c'est que j'aime ma ville. Ce sont là des exemples de la vitalité et des possibilités qui existent là-bas, sans compter les perspectives extraordinaires qu'offre l'exploitation des gisements sous-marins. La semaine dernière, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) a annoncé un programme de forage de 500 millions. Je déborde littéralement d'enthousiasme quand je vois ces plates-formes de forage amarrées dans le port, puis prendre la mer pour aller forer. Je suis très optimiste quant à l'avenir de toutes ces activités.

Il nous reste cependant à surmonter nos problèmes d'inflation par la discipline et l'austérité. Il faut réussir à abaisser nos taux d'intérêt de concert avec les États-Unis et d'autres pays. Nous pourrions alors réaliser notre potentiel et permettre à nos jeunes de faire du Canada ce qu'il doit être: le meilleur endroit où vivre sur terre.

**M. Parker:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le ministre me permettrait-il de lui poser une question puisqu'il lui reste quelques minutes?

**M. Regan:** Ce serait un honneur de répondre à une question posée par un député aussi distingué.

**M. Parker:** Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État (M. Regan) sait certainement que le ministre du Travail (M. Caccia) n'a pas encore pris la parole à ce sujet à la Chambre. Depuis la présentation du bill, on l'a empêché de parler à la Chambre et au comité. Il n'a pas dit un seul mot. Comme le secrétaire d'État a déjà été ministre du Travail, il doit connaître les règles qui s'appliquent aux médiateurs, aux conciliateurs et à la commission des relations de travail. Le gouvernement a insulté les médiateurs qui font leur travail depuis des années et qui ont signé de bonne foi des contrats qui seront maintenant annulés. Ces contrats ont été signés en bonne et due forme par les sociétés visées, le gouvernement, les médiateurs et les employés. Est-ce pour cela que nous n'avons pas pu interroger le ministre du Travail ou entendre ce qu'il a à dire à propos du bill à la Chambre?